Monsieur le Maire bonjour, bonjour à tous,

Après examen du projet de modification n°1 du PLU de la commune de Berchères-sur-Vesgre, l'Agence départementale d'ingénierie et d'infrastructures du Drouais-Thymerais émet un avis favorable sur cette évolution du document d'urbanisme.

S'agissant plus particulièrement du projet d'extension du domaine des Herces, les déplacements supplémentaires attendus apparaissent principalement liés à des véhicules légers. Dans ce contexte, nous ne formulons pas d'inquiétude particulière quant à l'incidence de cette opération sur les conditions de circulation.

La commune est en effet desservie par la RD 933, voie structurante du réseau départemental classée en première catégorie. Cette infrastructure supporte actuellement un trafic moyen journalier de 3 692 véhicules par jour, dont 4,6 % de poids lourds. Au regard de ces caractéristiques et de la nature du projet, l'augmentation prévisible du trafic ne semble pas de nature à remettre en cause la capacité de la voirie ni les conditions générales de circulation.

Nous attirons toutefois votre attention sur le fait qu'il appartient au maître d'ouvrage et à la commune de s'assurer que les compléments d'informations demandés dans l'avis du Conseil départemental, notamment concernant l'analyse des flux générés, la description des accès existants et projetés ainsi que la vérification de leur conformité au regard de la sécurité routière, soient bien transmis et examinés par les services compétents du Département, en particulier les collaborateurs en charge des questions foncières et de l'aménagement du territoire.

Sous réserve de la prise en compte de ces éléments et de l'obtention, le cas échéant, des autorisations nécessaires au titre du règlement de voirie départemental pour les aménagements en lien avec le domaine public routier, nous confirmons notre avis favorable au projet de modification n°1 du PLU de Berchères-sur-Vesgre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement

Eure-et-Loir
LE DÉPARTEMENT

Herve BUVAL
Direction des infrastructures
Responsable de l'AD2i du Drouais-Thymerais